

Questionnaire SAVE

Communauté de Communes VGP

Réponse de la Liste

« Le Réveil Démocratique et Solidaire »

A - Missions et organisation générale de VGP, mutualisations entre communes

A 1

Quelles nouvelles compétences souhaitez-vous développer ou renforcer en les transférant depuis les communes ? Avec quels objectifs ?

L'heure n'est pas à organiser de nouveaux transferts de compétences mais plutôt à renforcer la coopération sur ceux existants.

A 2

Pensez-vous mettre en place un plan d'investissement pluriannuel commun entre communes et, si oui, dans quels domaines et avec quelles priorités ?

Dans la logique d'un traitement des déchets, nous promouvons la construction d'une centrale de méthanisation dans notre territoire.

Nous investirons aussi dans la génération d'énergie via des panneaux solaires.

A 3

Comment pensez-vous harmoniser la gestion des réseaux d'eaux (distribution, assainissement) de façon, en particulier, à réduire la disparité des prix de l'eau au consommateur entre les communes de VGP ?

Nous voulons démarrer une concertation avec les villes de VGP pour réussir un appel d'offre au niveau de l'agglomération.

A 4

Quelles réalisations comptez-vous mener en partenariat avec le département des Yvelines sur les aménagements routiers et les initiatives de transports ?

Nous travaillerons en coordination avec le département pour l'installation des aires de covoiturage (4 aires en périphérie de la ville) et l'installation de points de recharge électrique, ainsi que pour le renforcement de l'éclairage sur certains passages piétons.

A 5

Envisagez-vous des actions conjointes avec les trois intercommunalités limitrophes ? Et, si oui, sur quels domaines ?

Œuvrer à la continuité des pistes cyclables.

Étendre les couloirs noirs et les coulées vertes aux autres communes.

B - Développement économique / emplois

B 1

Quelle sera votre politique en matière de pôle de développement économique ?

Faciliter l'installation de nouvelles entreprises. Recenser les bâtiments en friche pour développer de nouvelles activités. Renforcer les transports en commun pour les pôles économiques.

B 2

Quels plans de déplacement inter-établissements (PDIE) privés et publics comptez-vous développer sur les zones du territoire VGP afin de définir des priorités pour attirer les salariés, les usagers, dont les jeunes ?

En concertation avec les entreprises du territoire, nous ferons l'analyse des flux de déplacement afin de construire ensemble un plan de transport adapté et évolutif.

B 3

Quelles actions comptez-vous développer pour accroître le dynamisme des zones d'activité économique de la communauté d'agglomération ?

Animer auprès des zones d'activité une démarche de mise en relation dans une optique économie circulaire et favoriser l'installation d'activités complémentaires à proximité. Favoriser l'installation d'entreprises innovantes ou liées à la satisfaction des besoins locaux en matière de transition écologique (isolation, énergie, production et transformation alimentaire).

C - Aménagement de l'espace-déplacements, transports :

C 1

Quels moyens pensez-vous proposer pour assurer la liaison directe de Versailles avec la tangentielle Ouest TRAM 13 qui arrivera à St Cyr en fin 2021 ? Quelles actions comptez-vous initialiser pour accélérer la mise en place du TRAM 12 entre Massy et Versailles qui doit remplacer la ligne RER C ?

Nous avons souhaité que le tram 13 ait comme terminus Versailles Chantiers. Mais la liaison avec la tangentielle Ouest Tram 13 a été décidée à la gare de St Cyr. Donc nous demanderons la construction d'un chemin protégé du vent et de la pluie pour la correspondance entre la gare de St Cyr et le tram. Pour le Tram 12 les travaux sont annoncés pour 2018-2027 donc nous veillerons à ce que les délais soient respectés tout en restant attentifs à toute possibilité d'avancement.

C 2

Comment envisagez-vous d'associer les acteurs locaux (associations et autres) à l'étude des dossiers transport permettant l'élaboration de l'appel d'offre de 2020 sur l'ensemble des transporteurs routiers de la région parisienne ?

À travers la diffusion des informations et des appels à contribution.

C 3

Comment envisagez-vous les améliorations des pistes et bandes cyclables qui présentent des discontinuités, avec des objectifs de sécurisation et de confort pour les usagers tant piétons qu'utilisateurs de 2 roues ?

Établissement d'une carte avec les pistes cyclables présentant des discontinuités et appel à proposition de la part des habitants concernés.

C 4

Comment comptez-vous améliorer la logistique urbaine du dernier kilomètre au sein de VGP ?

Comme pour Versailles, s'inscrire dans une « démarche d'engagement volontaire en faveur de la logistique urbaine » (cf. ADEME)

C 5

Comment et où comptez-vous développer des parcs de stationnement d'intérêt communautaire ?

À déterminer de façon précise ultérieurement en lien avec le co-voiturage, l'accès aux transports en commun.

D - Politique de la ville et équilibre de l'habitat, transition énergétique et écologique

D 1

Avez-vous l'intention de mettre en place un PLUi au sein de VGP (Plan local d'urbanisme intercommunal ? Et, si oui, quels en seront les axes directeurs ?

C'est un but de réussir une harmonisation via un PLUi. Nous porterons comme axes directeurs, la préservation des terres agricoles, milieux naturels et cours d'eaux. La construction de bâtiments passifs sera aussi une priorité.

D 2

Quels moyens et quelle politique comptez-vous mettre en œuvre pour lutter contre les délinquances et les incivilités dans nos communes ?

Renforcer l'éducation et d'autre part les activités pour les jeunes et une mission de 'police de proximité' dans les zones les plus à problèmes.

D 3

Quelles actions comptez-vous développer pour élaborer un projet alimentaire territorial PAT en relation avec le projet de Orsay Paris-Saclay et SQY (marchés, cantines scolaires, etc.) ?

Les PATs sont construits en concertation entre les organismes concernés donc nous allons proposer la création d'un comité de suivi des audits du territoire tous les 2 ans, afin d'établir l'état des lieux sur la production agricole et alimentaire locale et les besoins alimentaires. Ainsi VGP pourra élaborer un plan d'actions en concertation avec les acteurs du territoire pour développer son autonomie alimentaire.

D 4

Avez-vous l'intention de mettre en place un plan de prévention du bruit sur le territoire de VGP ? si oui, quelle en seront les mesures principales ?

Oui nous voulons développer un plan de prévention sur VGP. Afin de diminuer le flux de voitures qui génèrent du bruit, nous promovons la création de points de covoiturage et les transports publics pour le déplacement entre les villes.

D 5

Avez-vous un projet d'étude des pollutions de l'air sur nos communes ? Si oui, quelles en seront les composantes et les mesures principales ?

Nous voulons concrétiser en premier celui de Versailles pour ainsi encourager et promouvoir les mêmes actions dans les autres villes.

D 6

Quelles orientations pensez-vous privilégier pour la préparation du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) de VGP (Énergies renouvelables, réseaux de chaleur, diagnostic des bâtiments publics, rénovation énergétique des particuliers...)?

E - Mise en valeur de l'environnement (eaux, déchets...)

E 1

Avez-vous une politique pour la réhabilitation de l'allée royale dans la plaine de Versailles ? Si oui, laquelle ?

Continuer la vigilance sur le respect de la loi de protection et organiser la concertation avec les habitants de la plaine de Versailles pour amplifier sa mise en valeur.

E 2

Quelles coulées vertes du territoire VGP (identifiées dans le SDRIF 2014) comptez-vous renforcer ? Avec quelles priorités ?

Nous n'acceptons pas l'idée de prioriser car nous devons préserver toutes les coulées vertes.

E 3

Comment comptez-vous exercer votre nouvelle compétence sur la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations GEMAPI ?

Nous ferons un audit de notre territoire et construirons avec les habitants des plans d'actions si besoin.

E 4

La gestion des déchets mobilise 57% du budget annuel de fonctionnement de la Communauté VGP. Quelles initiatives envisagez-vous prendre pour intéresser et mobiliser le public à la réduction et l'optimisation de ces dépenses, en particulier vers l'économie circulaire ?

Voici quelques axes de nos futures actions.

La réduction des déchets demande en premier une prise de conscience de l'impact de nos actes comme consommateur et que la valeur d'un objet ne réside pas seulement dans son aspect ni usage mais aussi dans sa longévité. Nous mettrons l'accent sur l'importance de la réutilisation et du partage des objets.

Expliquer que nos impôts devraient servir pour développer des services d'éducation, santé, solidarité et de loisirs collectifs et non pas pour traiter et éliminer nos déchets.

Nous promovons la création dans toutes les villes d'espaces de solidarité et de partage pour renforcer le lien social entre les habitants et dynamiser des animations collectives comme des locaux de réparation, fablab, ressourcerie, cuisine partagée anti-gaspillage sans oublier des espaces ludo-sportifs pour tous, ainsi que des frigos solidaires, des boîtes à dons et plus de bibliothèques partagées.

E 5

Prenez-vous l'engagement de mettre en place rapidement une commission consultative de suivi de la gestion des déchets (règlementation des Délégations des Service Public) ?

Oui, car c'est un sujet important, tout en renforçant les actions d'éducation pour éviter la génération des déchets.

F - Équipements culturels et sportifs, animation

F 1

Quels sont vos projets pour élargir l'offre culturelle au-delà de l'éducation musicale ?

Nous voulons faciliter l'accès aux jeunes aux spectacles culturels de Versailles avec la création de tarifs préférentiels pour les 15 à 18 ans et nous voulons promouvoir la même opération dans les autres villes de VGP.

VGP pourrait aussi soutenir davantage l'écriture et le théâtre.

F 2

Comptez-vous mettre à profit les JO de 2024 pour développer et pérenniser certains équipements ?
Si oui, lesquels ?

Nous étudierons et mettrons en place des services de navettes électriques en centre-ville et en sortie de gares et des points de la compétition équestre. Ces navettes seront ensuite utilisées pour Pion et Satory.

G - Administration fonctionnement démocratique et participation

G 1

Que comptez-vous faire pour améliorer la transparence des actions de VGP par des mesures d'information des citoyens sur l'élaboration et la réalisation des projets ?

Par la création d'un magazine trimestriel papier et numérique pour diffuser largement les actions et les consultations.

L'Élection au suffrage universel des Maires de Quartier sur Versailles va constituer un précédent, applicables à d'autres villes ...

G 2

Êtes-vous favorable à la mise en place d'un conseil de développement (CODEV) permettant de débattre des projets à long terme et d'en analyser les résultats ?

Oui, car chaque investissement doit être étudié et validé collégialement.
